RCS : LILLE METROPOLE
Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1981 B 00155
Numéro SIREN : 321 336 208
Nom ou dénomination : AB INBEV FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 16/09/2022 sous le numéro de dépôt 24128

20225024128 M2

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB-Tubex France — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 38 Allée Vauban 59110 La Madeleine — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 2 1 3 3 6 2 0 8 0 0 0 2 6 9 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122021 Net 3	N-1 31122020 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	331 419	AG	255 394	76 025	119 338
		Fonds commercial (1)	AH	94 518	AI	94 518		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	24 912 076	AK	14 437 761	10 474 314	12 134 884
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	6 718	AO		6 718	6 718
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 221 058	AS	325 118	895 939	1 021 416
		Autres immobilisations corporelles	AT	51 555 740	AU	31 326 831	20 228 909	23 491 502
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	427 619	CV	152 248	275 371	352 246
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	7 749	BE		7 749	7 749
		Prêts	BF	11 532 197	BG	11 496 942	35 254	73 651
		Autres immobilisations financières*	BH	170 674	BI		170 674	170 674
		TOTAL (II)	BJ	90 259 772	BK	58 088 815	32 170 957	37 378 182
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	62 770	BM		62 770	26 838
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	26 433 080	BU	1 188 082	25 244 998	38 105 459
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	86 631 340	BY	2 989 703	83 641 637	55 650 474
		Autres créances (3)	BZ	121 878 414	CA		121 878 414	62 673 679
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	328 978	CG		328 978	232 740
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 168 258	CI		1 168 258	134
		TOTAL (III)	CJ	236 502 843	CK	4 177 785	232 325 058	156 689 326
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	326 762 616	1A	62 266 601	264 496 015	194 067 508

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 205 928 — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP **N° 2051 2022**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev France — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 3 800 000)	DA	3 800 000	3 800 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	174 659	174 659
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 520 000	1 520 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 525 612	1 525 612
	Report à nouveau	DH	29 068 829	19 971 279
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	10 624 146	9 097 549
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	46 713 248	36 089 101
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	685 086	759 530
	Provisions pour charges	DQ	2 108 779	2 410 741
	TOTAL (III)	DR	2 793 865	3 170 271
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		10 079
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	616 820	7 434 240
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	110 914 541	68 617 737
	Dettes fiscales et sociales	DY	42 841 181	29 799 341
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 348 387	2 081 945
	Autres dettes	EA	58 077 514	46 864 791
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	190 456	
	TOTAL (IV)	EC	214 988 901	154 808 135
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	264 496 015	194 067 508

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	214 503 302	154 189 512
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		10 079

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB-Inbev France — Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N - 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	745 906 188	FB	3 326 269	FC	749 232 457		685 272 603
	Production vendue biens *	FD		FE		FF			
	Production vendue services *	FG	919 930	FH	5 770 559	FI	6 690 490		2 843 568
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	746 826 119	FK	9 096 829	FL	755 922 948		688 116 172
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	3 552 610		5 117 308
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 205 096		800 716
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	762 680 655		694 034 196
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	302 642 703		295 046 687
	Variation de stock (marchandises)*					FT	13 433 842		(21 182 567)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	35 932		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(35 932)		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	221 498 334		208 441 644
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	160 349 852		147 197 084
	Salaires et traitements*					FY	18 892 432		17 942 250
	Charges sociales (10)					FZ	7 175 865		6 553 945
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	14 915 898		16 280 111
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations dotations aux provisions*					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	169 471		1 543 643
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	714 203		678 128
	Autres charges (12)					GE	210 362		848 715
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	740 002 966		673 349 645
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	22 677 689		20 684 551
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	682		13 844
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	58 876		137 562
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	(60 333)		82 449
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 702 359		1 527 363
	Différences positives de change					GN	107 864		153 265
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	1 808 766		1 900 640
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	129 037		296 358
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 770 290		3 865 604
	Différences négatives de change					GS	237 305		128 515
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	4 136 633		4 290 478
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 327 867)		(2 389 837)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	20 349 140		18 280 869

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev France — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	710 674	304 239
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	710 674	304 239
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	6 073 274	5 685 669
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	328 325	602 339
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	115 109	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 516 708	6 288 008
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(5 806 034)	(5 983 768)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	224 385	159 665
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	3 694 574	3 039 886
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	765 200 096	696 239 077
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	754 575 950	687 141 527
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	10 624 146	9 097 549
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	133 044	117 000
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	(60 333)	82 448
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	499 413	526 516
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	210 156	240 645
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cessions d'elements d'actifs incorporels & corporels	328 325	710 674
Provision contrôle fiscal	115 109	
Penalites retard de livraisons	5 997 503	
Rappel de taxes	69 878	
Penalites et amendes	5 892	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053

Désignation

SAS AB-Inbev France
321336208 IS1

31/12/2021

Détail produits et charges exceptionnels

	Charges	Produits

Cegid Group

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est de 264 496 015€. Sur le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, le total des produits est de 765 200 096€ et celui des charges de 754 575 950€, dégageant un bénéfice de 10 624 146€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les notes ou les tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf mention contraire, tous les montants repris dans l'annexe sociale sont exprimés en Euros (€).

1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Crise sanitaire

Les mesures de déconfinement liées au COVID-19 annoncées en juin 2021 ont permis le redémarrage progressif d'une partie de l'activité de la société liée aux cafés, hôtels & restaurants.

1.2. Control fiscal

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal concernant les exercices 2018 et 2019.

1.3. Evénements post-clôture

Néant

2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2021 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le
Les conventions suivantes ont été respectées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts

Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrites ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations, ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels et corporels, de la détermination du montant des provisions pour risques et charges. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes. Les données définitives peuvent éventuellement différer de manière significative de ces

2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Elles comprennent les logiciels, le fonds commercial et les droits de fournitures.

Les fonds de commerce font l'objet de tests d'affaiblissement sur la base de la détermination de la valeur d'utilité à partir des perspectives de

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations, d'après les méthodes suivantes :

- Logiciels : 1 an linéaire
- Droits de fournitures : sur la durée des contrats en linéaire

Activités en matière de recherche & développement

La société n'a pas eu, au cours de l'exercice, d'activité en matière de recherche et développement.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations et frais financiers) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations, d'après les méthodes suivantes :

- Constructions : 20 ans linéaire
- Agencements des constructions : 5 ans linéaire
- Installations techniques, matériels outillages industriels, de manutention : 5 à 10 ans linéaire
- Agencements divers : 5 ans linéaire
- Matériel de bureaux et informatique : 3 à 4 ans linéaire
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 10 ans linéaire

Les éléments corporels de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.

2.3. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres de participation

A la clôture de l'exercice, les titres de participation ont été valorisés selon des critères liés à l'activité et à la situation nette.

Prêts

La société est amenée à comptabiliser en prêts les sommes pour lesquelles elle est appelée à caution. Ces prêts sont valorisés à la valeur nominale et le cas échéant ils font l'objet d'une dépréciation sur la base d'une étude individuelle en fonction de la situation financière de la

Les règles suivantes ont été suivies :

* Dépréciation à hauteur de 100% des créances attachées à des fonds de commerce en procédure de redressement ou liquidation judiciaire.
* Non prise en compte des cautions des associés et des garanties personnelles des exploitants de fonds de commerce.
* Révision des garanties nanties, hypothécaires et des garanties entrepositaires.

2.4. Stocks

Les marchandises ont été évaluées à leur coût d'achat y compris frais accessoires, calculé sur la base du dernier prix d'achat pour les produits bières et au coût moyen pondéré pour les articles publicitaires.
Les stocks sont éventuellement dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation à la clotûre de l'exercice.

2.5. Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner

Les méthodes de dépréciation sont :
- Créances douteuses au titre de l'exercice : 100%
- Créances douteuses au titre des exercices antérieurs : 100%
- Créances faisant l'objet d'un redressement judiciaire : 100%
- Créances non douteuses mais échues depuis plus de 90 jours : 100%

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

2.6. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

2.7. Provisions pour risques et charges

Elles se décomposent pour l'essentiel en :

- provisions pour litiges
- provisions pour garanties données sur prêts cautionnés
- provisions pour retraites
- provisions pour restructuration

En particulier, les provisions pour risques sont évaluées sur la base des litiges en cours ou en fonction des risques sur les engagements de cautions sur prêts pris par la société. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet

A l'occasion de leur départ en retraite, les salariés du groupe ont droit à une indemnité de fin de carrière prévue par la Convention Collective des eaux, bières et boissons rafraichissantes sans alcool. Cet engagement, à prestations définies, est calculé selon les dispositions de la Convention Collective en fonction de l'ancienneté, de l'âge du salarié et de la probabilité de présence dans l'entreprise au jour du départ en retraite. La méthode

Les hypothèses actuarielles retenues sont :

Taux d'actualisation sur exercice en cours 1,01% contre 0,73% sur excercice précédent.
Taux de progression des salaires (inflation inclue) sur excercice en cours 2,50% contre 2,50% sur exercice précédent.

2.8. Honoraires

Les honoraires des commissaires aux comptes facturés et provisionnés au titre du contrôle légal des comptes annuels s'élèvent à 47 000€ hors

3 - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

Immobilisations : tableau 2054

Amortissements : tableau 2055

Provisions : tableau 2056

Etat des échéances des créances et des dettes : tableau 2057

Produits à recevoir

Charges constatées d'avance

Composition du capital social

Variation des capitaux propres

Provisions et dépréciations

Charges à payer

Produits constatés d'avance

PRODUITS A RECEVOIR : (PCG, art. 833-14/3)

POSTES	MONTANTS
Interets courus sur prets	
PRETS	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Factures a etablir	1 835 073
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	**1 835 073**
R.R.R a obtenir et autres avoirs a recevoir	30 973 817
Etat - produits a recevoir	
Divers produits a recevoir	
AUTRES CREANCES	**30 973 817**
CREANCES	**32 808 890**
Interets courus sur autres valeurs mobilieres	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DIVERS	
PRODUITS A RECEVOIR	**32 808 890**

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE : (PCG, art. 833-10 et 833-13/3)

POSTES	MONTANTS
Achats	
Services exterieurs	25 168
Autres services exterieurs	1 143 091
Impots et taxes	
Autres charges de gestion	
EXPLOITATION	**1 168 259**
FINANCIER	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**1 168 259**

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL : (PCG, art. 833-11/1)

Differentes categories de titres	Nombre de titres						
	A l'ouverture de l'exercice	Crees pendant l'exercice	Rembourses pendant l'exercice	Annulées pendant l'exercice	A la cloture de l'exercice	Capital social	Valeur nominale
ACTIONS ORDINAIRES ENTIEREMENT LIBEREES	380 000				380 000	3 800 000	10,00
ACTIONS AMORTIES							
ACTIONS A DIVIDENDE PRIORITAIRE							
ACTIONS PREFERENTIELLES							
TOTAL	380 000				380 000	3 800 000	10,00

Informations sur l'actionnariat

- INBEV BELGIUM, sise Boulevard Industriel 21 1070 BRUXELLES, possède 100,00 % des titres d'AB-INBEV FRANCE.

INBEV BELGIUM fait partie du groupe ANHEUSER BUSH INBEV, dont le siège social est situé au 1 Grand Place à BRUXELLES 1000.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES : (PCG, art. 833-11/4)

Rubriques	Montant au début de l'exercice	Affectation du résultat	Dividendes distribues	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées et subventions d'investissements	Montant à la fin de l'exercice
Capital social	3 800 000					3 800 000
Primes d'emission, fusion, d'apport	174 660					174 660
Ecarts de réévaluation	0					0
Réserve légale	1 520 000					1 520 000
Réserves statutaires	0					0
Réserves réglementées	0					0
Autres réserves	1 525 612					1 525 612
Report à nouveau	19 971 280	9 097 549				29 068 829
Résultat de l'exercice	9 097 549	-9 097 549		10 624 147		10 624 147
Subventions d'investissements	0					0
Provisions réglementées	0					0
TOTAL	**36 089 101**	**0**	**0**	**10 624 147**	**0**	**46 713 248**

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS : (PCG, art. 833-12/1)

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises utilisées	Diminutions Reprises non	Montant à la fin de l'exercice
Litige prud'hommal	0	50 000	50 000		0
Provisions pour litiges	**0**	**50 000**	**50 000**	**0**	**0**
Cautions emprunteurs	759 530	20 204		100 345	679 389
Provisions pour garanties donnees	**759 530**	**20 204**	**0**	**100 345**	**679 389**
Retraite	920 000	92 000		81 000	931 000
Provisions pour pensions	**920 000**	**92 000**	**0**	**81 000**	**931 000**
Impôt société contrôle fiscal		109 411			109 411
Provisions pour impôts	**920 000**	**109 411**	**0**	**0**	**109 411**
Restructuration	1 490 741	552 000	974 373		1 068 368
Tva contrôle fiscal	0	5 698			5 698
Autres provisions pour risques et charges	**1 490 741**	**557 698**	**974 373**	**0**	**1 074 066**
TOTAL II	**3 170 271**	**829 313**	**1 024 373**	**181 345**	**2 793 866**
Immobilisations corporelles	377 043				377 043
Titres de participation	75 373	76 875			152 248
Autres immobilisations financières : Prets	13 147 139	52 162	1 219 530	482 829	11 496 942
Stocks	1 761 463	168 905		742 286	1 188 082
Comptes clients	4 094 330	567		1 105 193	2 989 704
TOTAL III	**19 455 348**	**298 509**	**1 219 530**	**2 330 308**	**16 204 019**
TOTAL (I+II+III)	**22 625 619**	**1 127 822**	**2 243 903**	**2 511 653**	**18 997 885**

CHARGES A PAYER : (PCG, art. 833-14/3)

POSTES	MONTANTS
Interets courus sur emprunts	
Interets courus sur banques	
Interets courus sur concours bancaires courants	
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
Interets courus sur fonds de participation	13 443
Interets courus sur emprunts groupe	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	**13 443**
Fournisseurs factures non parvenues	68 822 577
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	**68 822 577**
Dettes provisionnees conges payes	2 207 457
Personnel : autres charges a payer	3 535 038
organismes sociaux charges a payer	3 490 499
Etat : charges a payer	113 876
DETTES FISCALES ET SOCIALES	**9 346 870**
Fournisseurs d'immobilisations factures non parvenues	2 348 387
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	**2 348 387**
R.R.R. a accorder et avoirs a etablir	12 126 679
Diverses charges a payer	21 103 216
AUTRES DETTES	**33 229 895**
CHARGES A PAYER	**113 761 172**

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE : (PCG, art. 833-10 et 833-13/3

POSTES	MONTANTS
Ventes de marchandises	190 457
EXPLOITATION	190 457
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**190 457**

4 - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Transferts de charges d'exploitation

Charges et produits exceptionnels

Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

Indication des accroissements et des allégements de la dette future d'impôt

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES : (PCG, art. 833-14/1)

	FRANCE	EXPORT ET INTRACOM	TOTAL
Bieres et boissons rafraichissantes	741 004 955	3 326 269	744 331 224
Articles publicitaires	4 224 967		4 224 967
Boni sur emballages	676 266		676 266
VENTES DE MARCHANDISES	**745 906 188**	**3 326 269**	**749 232 457**
Activites annexes			
PRODUCTION VENDUE DE BIENS			
Prestations de services	786 887	5 770 560	6 557 447
Produits des locations	133 044		133 044
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	**919 931**	**5 770 560**	**6 690 491**
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**746 826 119**	**9 096 829**	**755 922 948**

TRANSFERTS DE CHARGES : (PCG, art. 833-14/3)

POSTES	MONTANTS
Avantages en nature	499 414
EXPLOITATION	**499 414**

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS :
(PCG, art. 833-14/3)

	Charges	Produits	Produits - charges
Penalites et amendes	5 893		-5 893
Penalites retard de livraisons	6 067 382		-6 067 382
OPERATIONS DE GESTION	**6 073 275**	**0**	-6 073 275
Cessions d'elements d'actifs incorporels & corporels	328 325	710 674	382 349
Cessions d'elements d'actifs financiers			0
OPERATIONS EN CAPITAL	**328 325**	**710 674**	**382 349**
Impôt société contrôle fiscal	109 411		-109 411
Tva contrôle fiscal	5 698		-5 698
AMORTISSEMENTS PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	**115 109**	**0**	-115 109
TOTAL	**6 516 709**	**710 674**	-5 806 035

VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET EXCEPTIONNEL : (PCG, art. 833-15)

Taux moyen de l'impot : 28,215212%

Libelle	Resultat comptable avant impôt	Réintegrations +	Déductions -	Compensation	Deficits	Résultat Fiscal	Charge d'impot	Resultat net après impôt
Resultat courant court terme	20 272 265	1 279 577	-2 761 194	-5 850 136		12 940 513	3 651 193	16 621 072
Resultat courant long terme	76 875	76 875				153 750	43 381	33 494
Resultat courant	**20 349 140**	**1 356 452**	**-2 761 194**	**-5 850 136**	**0**	**13 094 263**	**3 694 574**	**16 654 566**
Resultat exceptionnel court terme	-5 806 035	115 565		5 690 470		0	0	-5 806 035
Resultat exceptionnel long terme						0	0	0
Resultat exceptionnel	**-5 806 035**	**115 565**	**0**	**5 690 470**	**0**	**0**	**0**	**-5 806 035**
Participation des salaries	**-224 385**	**224 385**	**-159 665**	**159 665**		**0**	**0**	**-224 385**
Total court terme	14 241 845	1 619 527	-2 920 859	0	0	12 940 513	3 651 193	10 590 652
Total long terme	76 875	76 875	0	0	0	153 750	43 381	33 494
Benefice ou perte	**14 318 720**	**1 696 402**	**-2 920 859**	**0**	**0**	**13 094 263**	**3 694 574**	**10 624 146**

VARIATION DES IMPOTS DIFFERES OU LATENTS : (PCG, art. 833-15)

NATURE	DEBUT EXERCICE		AUTRES		VARIATIONS		FIN EXERCICE		VARIATIONS NETTES	VARIATIONS NETTES
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DECALAGES FISCALO-COMPTABLES										
1 Provisions reglementees										
11 Provisions a reintegrer ulterieurement										
provision pour hausse des prix										
12 Provisions a reintegrer eventuellement										
provision pour fluctuation des cours										
13 Provisions liberees sous condition d'emploi										
provision pour investissement										
14 Amortissements derogatoires										
2 Subventions d'investissement										
3 Charges non deductibles temporairement										
31 A deduire l'annee suivante										
participation des salaries	159 665	0			224 385	159 665	224 385		64 720	
organic	841 000	0			942 000	841 000	942 000		101 000	
provision perte de change	0	0								
32 A deduire ulterieurement	0	0								
amortissements fonds de commerce	94 518	0					94 518			
provision retraite	920 000	0			92 000	81 000	931 000		11 000	
provision restructuration	1 425 415	0				357 047	1 068 368		(357 047)	
depreciation immo corporelles	377 043	0					377 043			
depreciation prêts	385 522	0				69 102	316 420		(69 102)	
depreciation produits financiers courus sur prêts	47 440	0				3 345	44 095		(3 345)	
depreciation stocks	0	0								
depreciation clients	3 985 489	0				1 105 192	2 880 297		(1 105 192)	
4 Produits non taxables temporairement	0									
plus-values nettes a court terme										
plus-values de fusion										
plus-values a long terme differees										
5 Charges deduites (ou produits imposes) fiscalement et non encore comptabilisees	0									
Charges differees et etalees	0									
Quote-part de perte dans des societes fiscalement transparentes	0									
ecarts de conversion actif										
TOTAL	8 236 092	0	0	0	1 258 385	2 616 351	6 878 126		(1 357 966)	
II. DEFICITS REPORTABLES FISCALEMENT										
1 Deficits reportables fiscalement										
2 Moins-values a long terme										
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

5 - AUTRES COMPLEMENTS D'INFORMATION

Consolidation

Liste des filiales et des participations

Information concernant les parties liées

Ventilation par catégorie de l'effectif moyen

Ventilation par catégorie des rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Engagements financiers

Consolidation

- Les comptes d'AB-INBEV FRANCE sont consolidés par le Groupe AB-INBEV dont la société mère est :

S.A AB-INBEV
Grand' Place 1
1000 BRUXELLES
Belgique

Ceux-ci sont établis en conformité avec les principes édictés par la 7ème directive européenne. En conséquence, la SAS AB-INBEV FRANCE ne publie pas de comptes consolidés en France.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS : (PCG, art. 841-6)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Siège social	Capital social	Capitaux propres avant affectation du resultat	Quote-part du capital detenue en %	Resultat du dernier exercice clos	Valeur brute comptable des titres	Valeur nette comptable des titres	Valeur brute des prets et avances consentis	Valeur nette des prets et avances consentis	Chiffre d'affaires HT	Date de cloture de l'exercice
A. Renseignements detailles sur chaque titre dont la valeur brute > 1% du capital de la societe astreinte a la publication											
1. Filiales (detenues à + de 50%)											
TOTAL					0	0	0	0	0	0	
2. Participations (detenues entre 10 et 50%)											
SAS Sofabo	Lavilledieu	200 000	609 887	34,00%	9 790	427 619	275 371			3 253 366	31/12/2020
TOTAL					9 790	427 619	275 371	0	0	3 253 366	
B. Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute <= 1% du capital de la societe astreinte a la publication											
Filiales francaises (ensemble)						0	0	0	0	0	
Filiales etrangeres (ensemble)											
Participations dans les societes francaises (ensemble)											
Participations dans les societes etrangeres (ensemble)											

VENTILATION PAR CATEGORIE DE L'EFFECTIF MOYEN (PCG, art. 833-19)

CATEGORIE	NOMBRE
Cadres	92,70
Agents de maitrise et techniciens	142,65
Employes	2,00
Personnel salarie	237,35
Cadres	11,00
Agents de maitrise et techniciens	
Employes	
Personnel mis a disposition de l'entreprise	11,00

VENTILATION PAR CATEGORIE DES REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION (PCG, art. 833-17)

CATEGORIE	MONTANTS
Jetons de presence	Neant
Organes de direction	

ENGAGEMENTS : (PCG, art. 833-18)

Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises et parties liées	Banques	Tiers
Effets escomptes non echus	0						
Cautions sur prets clients	1 550 698					1 550 698	
ENGAGEMENTS DONNES	**1 550 698**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1 550 698**	**0**
Cautions sur prets clients	89 763						89 763
Garantie à première demande sur nantissement de fonds de commerce jusqu'au 31/12/2022	9 681 912						9 681 912
Exclusivité d'exploitation de droits de propriété intellectuelle : durée 15ans à compter du 31/12/2010	0						4 ans
Engagements de maintien et de développement de volumes de bières : durée 8ans à compter du 01/01/2015	0						1 an
ENGAGEMENTS RECUS	**9 771 675**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**9 771 675**
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	**0**						

AB INBEV FRANCE
Société par actions simplifiée au capital de 3 800 000 euros
Siège social : Immeuble CRYSTAL
38 allée Vauban
Zac Euralille Romarin
Av de la République
59110 La Madeleine

321 336 208 RCS LILLE METROPOLE

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX,

Le TRENTE JUIN

Dans les locaux des sièges sociaux de l'Associée à BRUXELLES (Belgique), Boulevard Industriel 21,

Madame Cybelle Buyck et Madame Romanie Dendooven, agissant en qualité de représentantes de la Société INBEV BELGIUM, Société Anonyme de droit belge, ayant son siège social Boulevard Industriel 21, 1070 BRUXELLES,

Associée unique de la société AB InBev France,

désignant la Société INBEV BELGIUM, associée unique, comme Présidente de séance, en l'absence de Monsieur Pieter ANCIAUX, président non associé de la société AB InBev France,

I - Ont préalablement exposé ce qui suit :

Le 15 Juin 2022, le Conseil de Présidence d'AB InBev France a arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du commissaire aux comptes.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021, le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ont été adressés dans les délais légaux à l'associée.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'associée au siège social dans les délais légaux.

II - Ont pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus aux membres du Conseil de Présidence,

- Approbation des charges non déductibles,

- Affectation du résultat de l'exercice,

PREMIERE DECISION

L'associée, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil de Présidence et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2021, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil de Présidence quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code Général des impôts, l'associée approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 169 580 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associée a pris connaissance de la proposition d'affectation du résultat émise par le Conseil de Présidence et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 10 624 146 € augmenté du report à nouveau créditeur de 29 068 829 € comme suit :

- au poste dividende à payer pour : 39 692 975 €

Conformément à la loi, l'associée constate qu'au cours des trois exercices précédents, les distributions de dividendes ont été les suivantes :

- 2018 : 19 134 550 €
- 2019 : 0 €
- 2020 : 0 €

De tout ce que dessus, l'associée a dressé et signé le présent procès-verbal.

INBEV BELGIUM

Cybelle Buyck
Vice-President Legal
& Corporate Affairs Europe

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

AB-INBEV FRANCE
SAS au capital de 3 800 000 €
Siège social : Immeuble Crystal - 38, allée Vauban ZAC Euralille Romarin
59110 LA MADELEINE
321.336.208 R.C.S. Lille

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Pieter ANCIAUX, Président non associé d'AB-INBEV FRANCE, a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de Commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé conformément aux statuts, les termes de ce rapport ont été définitivement arrêtés par le Conseil de Présidence.

I – SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

A - SITUATION ET ACTIVITE COMMERCIALE

Le marché total de la bière en 2021 a augmenté de 3% pour les circuits connus.
(source : Association des Brasseurs de France – Statistiques professionnelles 2021)

Le circuit alimentaire a fait une croissance de 1.7% et le circuit CHR une croissance de +10.8%.
(source : Nielsen 2021 (Alimentaire) et Association des Brasseurs de France – Statistiques professionnelles 2021 (CHR))

La hausse du circuit CHR est initialement due à des mesures COVID-19 moins liées et plus douces par rapport à l'année précédente.

Concernant le secteur alimentaire, les enseignes HMSM ont augmenté de 1.4% et continuent de représenter quasiment 70% de la consommation totale du circuit. La progression des enseignes dites E-Commerce (Drive) continue avec une croissance de 6.6%.

B – SITUATION ET ACTIVITE LOGISTIQUE

En 2021 nous avons poursuivi notre activité avec les deux entrepôts de La Chapelle et de Libercourt. L'activité de Nieppe a été réduite au minimum et, avec Wybo, a été utilisée pendant un certain temps au premier semestre pour organiser le stock de débordement.

C - SITUATION ET ACTIVITE SOCIALE

L'année 2021 a été touchée, comme en 2020, par les vagues successives de la CoVid-19 et ses variants, ce qui nous a poussé à continuer à utiliser le chômage partiel pour une partie de plus en plus faible de nos équipes ainsi qu'une certaine hybridation du travail.
La fin de l'année nous a permis de lentement retrouver le chemin de nos bureaux et nos équipes ont pu à nouveau reprendre leurs routines nécessaires de coaching & de formations physiques.
Ces évènements sont à l'origine d'un taux de rotation des salariés plus important, face à un marché de l'emploi en reprise et très compétitif depuis la dernière partie de l'année 2021.

II – PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

A – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2021 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence. Les conventions suivantes ont été respectées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables;
- indépendance des exercices ;

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

III – RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

A - COMPTES ET RESULTATS AU 31/12/2021

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la société a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes et droits spécifiques inclus de 755 922 948 €, celui de l'année précédente était de 688 116 172 €, soit une variation positive de +9.85%.

Les principaux agrégats du compte de résultat en euros sont les suivants :

	2021	2020
Résultat d'exploitation	22 677 689	20 684 551
Résultat financier	-2 327 867	-2 389 837
Résultat courant avant impôt	20 349 140	18 280 869
Résultat exceptionnel	-5 806 034	-5 983 768
Résultat net	10 624 146	9 097 549

B - SITUATION FINANCIERE

Notre situation financière est gérée au niveau du groupe AB-INBEV, par la société COBREW - Brouwerijplein 1 située à 3000 LOUVAIN BELGIQUE, société du groupe AB-INBEV basée à BRUXELLES.
Nos comptes bancaires font l'objet d'une centralisation de trésorerie journalière.

La situation financière au 31/12/2021 s'élève à -287 842 €, elle était de -7 211 579 € au 31/12/2020.

Les capitaux propres de l'exercice 2021 avant affectation de l'exercice s'élèvent à 46 713 248 €.
Ceux de l'exercice 2020 s'élevaient à 36 089 101 €

Au 31/12/2021, la situation financière représente donc -0.62% des capitaux propres.
Au 31/12/2020 ce ratio était de -19.98%.

IV – FILIALES ET PARTICIPATIONS

A - ACTIVITE ET RESULTATS DES PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que le tableau des participations est annexé au bilan.

V – EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

VI – EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'année 2021 a malheureusement encore été touchée par des vagues de la CoVid-19 qui ont mis des restrictions en place pour le CHR. Avec ces restrictions en place, la consommation de la bière a encore été fortement impactée contrairement à une année normale hors CoVid-19.

Notre croissance dans les deux réseaux reste notre objectif, tout comme la poursuite de gains en parts de marché soutenues par nos marques fortes.

Nous poursuivons les synergies entre nos équipes et nous standardisons et automatisons les processus, là où cela est possible.

VII – ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

VIII - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice de 10 624 146 € augmenté du report à nouveau créditeur de 29 068 829 € comme suit :

- au poste dividende à payer pour : 39 692 975 €

IX – RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du code général des impôts, nous vous rappelons les distributions de dividendes au titre des trois derniers exercices.

- 2018 : 19 134 550 €
- 2019 : néant
- 2020 : néant

X – CHARGES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, les comptes de l'exercice écoulé comprennent un montant de 169 580 € de charges non déductibles fiscalement.

XI - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Au titre de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention entre la société et son Président.

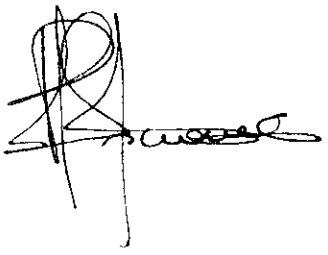
XII- INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT CLIENTS ET FOURNISSEURS

Conformément aux dispositions des articles L441-6-1 et D441-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons le nombre et le montant des factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4) : Débit + Crédit -

	Article D.441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						**Article D.441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	378	338	126	91	340	895	81	321	382	147	2 557	3 407
Montant total des factures concernées T.T.C.	287 652	2 155 486	-2 564 586	692 706	-981 839	-698 234	-302 563	-4 217 056	3 641 630	357 800	8 137 889	7 920 261
Pourcentage du montant total des achats H.T. de l'exercice ou du Chiffre d'affaires H.T. de l'exercice	-0,05%	-0,41%	0,49%	-0,13%	0,19%	0,13%	-0,04%	-0,56%	0,48%	0,05%	1,08%	1,05%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☒ Délais contractuels : ☐ Délais légaux :						☒ Délais contractuels : ☐ Délais légaux :					

Le Président



Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés SAS
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la CRCC des Hauts de France

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME

AB INBEV FRANCE

Société par Actions Simplifiée

Immeuble Crystal
38 allée Vauban
ZAC Euralille Romarin
Avenue de la République
59110 LA MADELEINE

RCS Lille 321 336 208

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

AB INBEV FRANCE

Société par Actions Simplifiée au capital de 3.800.000 euros

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'associé,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB INBEV FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*

- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*

- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*

- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*

- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à Lille, le 23 juin 2022

Le Commissaire aux comptes
Audit & Commissariat AINE & DELDIQUE Associés

Rémy AINE

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB-Inbev France — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 38 Allée Vauban 59110 La Madeleine — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 2 1 3 3 6 2 0 8 0 0 2 6 9 — Néant ☐ *

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122021 Net 3	N-1 31122020 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	331 419	AG	255 394	76 025	119 338
		Fonds commercial (1)	AH	94 518	AI	94 518		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	24 912 076	AK	14 437 761	10 474 314	12 134 884
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	6 718	AO		6 718	6 718
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 221 058	AS	325 118	895 939	1 021 416
		Autres immobilisations corporelles	AT	51 555 740	AU	31 326 831	20 228 909	23 491 502
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	427 619	CV	152 248	275 371	352 246
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	7 749	BE		7 749	7 749
		Prêts	BF	11 532 197	BG	11 496 942	35 254	73 651
		Autres immobilisations financières*	BH	170 674	BI		170 674	170 674
		TOTAL (II)	BJ	90 259 772	BK	58 088 815	32 170 957	37 378 182
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	62 770	BM		62 770	26 838
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	26 433 080	BU	1 188 082	25 244 998	38 105 459
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	86 631 340	BY	2 989 703	83 641 637	55 650 474
		Autres créances (3)	BZ	121 878 414	CA		121 878 414	62 673 679
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	328 978	CG		328 978	232 740
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 168 258	CI		1 168 258	134
		TOTAL (III)	CJ	236 502 843	CK	4 177 785	232 325 058	156 689 326
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	326 762 616	IA	62 266 601	264 496 015	194 067 508

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP 205 928 — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

1/33

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev France — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 3 800 000)	DA	3 800 000	3 800 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	174 659	174 659
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 520 000	1 520 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 525 612	1 525 612
	Report à nouveau	DH	29 068 829	19 971 279
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	10 624 146	9 097 549
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	46 713 248	36 089 101
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	685 086	759 530
	Provisions pour charges	DQ	2 108 779	2 410 741
	TOTAL (III)	DR	2 793 865	3 170 271
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		10 079
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	616 820	7 434 240
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	110 914 541	68 617 737
	Dettes fiscales et sociales	DY	42 841 181	29 799 341
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 348 387	2 081 945
	Autres dettes	EA	58 077 514	46 864 791
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	190 456	
	TOTAL (IV)	EC	214 988 901	154 808 135
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	264 496 015	194 067 508

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Reserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	214 503 302	154 189 512
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		10 079

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2/ 33

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev France — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N − 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	745 906 188	FB	3 326 269	FC	749 232 457	685 272 603
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	919 930	FH	5 770 559	FI	6 690 490	2 843 568
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	746 826 119	FK	9 096 829	FL	755 922 948	688 116 172
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	3 552 610	5 117 308
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 205 096	800 716
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	762 680 655	694 034 196
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	302 642 703	295 046 687
	Variation de stock (marchandises)*					FT	13 433 842	(21 182 567)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	35 932	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(35 932)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	221 498 334	208 441 644
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	160 349 852	147 197 084
	Salaires et traitements*					FY	18 892 432	17 942 250
	Charges sociales (10)					FZ	7 175 865	6 553 945
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux amortissements*					GA	14 915 898	16 280 111
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	169 471	1 543 643
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	714 203	678 128
	Autres charges (12)					GE	210 362	848 715
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	740 002 966	673 349 645
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	22 677 689	20 684 551
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	682	13 844
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	58 876	137 562
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	(60 333)	82 449
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	1 702 359	1 527 363
	Différences positives de change					GN	107 864	153 265
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	1 808 766	1 900 640
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	129 037	296 358
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 770 290	3 865 604
	Différences négatives de change					GS	237 305	128 515
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	4 136 633	4 290 478
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 327 867)	(2 389 837)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	20 349 140	18 280 869

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev France — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	710 674	304 239
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	710 674	304 239
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	6 073 274	5 685 669
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	328 325	602 339
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	115 109	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	6 516 708	6 288 008
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(5 806 034)	(5 983 768)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	224 385	159 665
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	3 694 574	3 039 886
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	765 200 096	696 239 077
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	754 575 950	687 141 527
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	10 624 146	9 097 549
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	133 044	117 000
(2) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
(3) Dont	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	(60 333)	82 448
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	499 413	526 516
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS **A5**			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	~~Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)~~	A4	210 156	240 645
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — facultatives **A6**		obligatoires **A9**	
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7**		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (joindre en annexe) (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cessions d'elements d'actifs incorporels & corporels	328 325	710 674
Provision contrôle fiscal	115 109	
Penalites retard de livraisons	5 997 503	
Rappel de taxes	69 878	
Penalites et amendes	5 892	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Pour les entreprises soumises aux régimes simplifiés d'imposition, lignes à ne pas remplir.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est de 264 496 015€. Sur le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, le total des produits est de 765 200 096€ et celui des charges de 754 575 950€, dégageant un bénéfice de 10 624 146€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Les notes ou les tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels. Sauf mention contraire, tous les montants repris dans l'annexe sociale sont exprimés en Euros (€).

1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Crise sanitaire

Les mesures de déconfinement liées au COVID-19 annoncées en juin 2021 ont permis le redémarrage progressif d'une partie de l'activité de la société liée aux cafés, hôtels & restaurants.

1.2. Control fiscal

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal concernant les exercices 2018 et 2019.

1.3. Evénements post-clôture

Néant

2 - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2021 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.
Les conventions suivantes ont été respectées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrites ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations, ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels et corporels, de la détermination du montant des provisions pour risques et charges. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes. Les données définitives peuvent éventuellement différer de manière significative de ces estimations et hypothèses.

2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires).

Elles comprennent les logiciels, le fonds commercial et les droits de fournitures.

Les fonds de commerce font l'objet de tests d'affaiblissement sur la base de la détermination de la valeur d'utilité à partir des perspectives de rentabilité de la société.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations, d'après les méthodes suivantes :

- Logiciels : 1 an linéaire
- Droits de fournitures : sur la durée des contrats en linéaire

Activités en matière de recherche & développement

La société n'a pas eu, au cours de l'exercice, d'activité en matière de recherche et développement.

2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations et frais financiers) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations, d'après les méthodes suivantes :

- Constructions : 20 ans linéaire
- Agencements des constructions : 5 ans linéaire
- Installations techniques, matériels outillages industriels, de manutention : 5 à 10 ans linéaire
- Agencements divers : 5 ans linéaire
- Matériel de bureaux et informatique : 3 à 4 ans linéaire
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 10 ans linéaire

Les éléments corporels de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.

2.3. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres de participation

A la clôture de l'exercice, les titres de participation ont été valorisés selon des critères liés à l'activité et à la situation nette.

Prêts

La société est amenée à comptabiliser en prêts les sommes pour lesquelles elle est appelée à caution. Ces prêts sont valorisés à la valeur nominale et le cas échéant ils font l'objet d'une dépréciation sur la base d'une étude individuelle en fonction de la situation financière de la contrepartie.

Les règles suivantes ont été suivies :

* Dépréciation à hauteur de 100% des créances attachées à des fonds de commerce en procédure de redressement ou liquidation judiciaire
* Non prise en compte des cautions des associés et des garanties personnelles des exploitants de fonds de commerce.
* Révision des garanties nanties, hypothécaires et des garanties entrepositaires.

2.4. Stocks

Les marchandises ont été évaluées à leur coût d'achat y compris frais accessoires, calculé sur la base du dernier prix d'achat pour les produits bières et au coût moyen pondéré pour les articles publicitaires.
Les stocks sont éventuellement dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice.

2.5. Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu

Les méthodes de dépréciation sont :
- Créances douteuses au titre de l'exercice : 100%
- Créances douteuses au titre des exercices antérieurs : 100%
- Créances faisant l'objet d'un redressement judiciaire : 100%
- Créances non douteuses mais échues depuis plus de 90 jours : 100%

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

2.6. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

2.7. Provisions pour risques et charges

Elles se décomposent pour l'essentiel en :

- provisions pour litiges
- provisions pour garanties données sur prêts cautionnés
- provisions pour retraites
- provisions pour restructuration

En particulier, les provisions pour risques sont évaluées sur la base des litiges en cours ou en fonction des risques sur les engagements de cautions sur prêts pris par la société. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

A l'occasion de leur départ en retraite, les salariés du groupe ont droit à une indemnité de fin de carrière prévue par la Convention Collective des eaux, bières et boissons rafraichissantes sans alcool. Cet engagement, à prestations définies, est calculé selon les dispositions de la Convention Collective en fonction de l'ancienneté, de l'âge du salarié et de la probabilité de présence dans l'entreprise au jour du départ en retraite. La méthode employée est celle des unités de crédit projetées.

Les hypothèses actuarielles retenues sont :

Taux d'actualisation sur exercice en cours 1,01% contre 0,73% sur excercice précédent.
Taux de progression des salaires (inflation incluse) sur excercice en cours 2,50% contre 2,50% sur exercice précédent.

2.8. Honoraires

Les honoraires des commissaires aux comptes facturés et provisionnés au titre du contrôle légal des comptes annuels s'élèvent à 47 000€ hors taxes.

3 - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

Immobilisations : tableau 2054

Amortissements : tableau 2055

Provisions : tableau 2056

Etat des échéances des créances et des dettes : tableau 2057

Produits à recevoir

Charges constatées d'avance

Composition du capital social

Variation des capitaux propres

Provisions et dépréciations

Charges à payer

Produits constatés d'avance

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev France — Néant [ ] *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ			D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	27 143 418		KE		KF	3 502 226
CORPORELLES	Terrains	KG	6 718		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9	KJ			KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1	KM			KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * — Dont Composants M2	KP			KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3	KS	1 232 845		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	52 519 266		KW		KX	6 650 230
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*	KY			KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	981 020		LC		LD	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE			LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours	LH			LI		LJ	
	Avances et acomptes	LK			LL		LM	
	TOTAL III	LN	54 739 851		LO		LP	6 650 230
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G			8M		8T	
	Autres participations	8U	427 619		8V		8W	
	Autres titres immobilisés	IP	7 749		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières	IT	13 391 464		IU		IV	
	TOTAL IV	LQ	13 826 833		LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	95 710 103		OR		OJ	10 152 456

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CO	DO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	5 307 630	LW	25 338 013	IX
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY	6 718	LZ
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MJ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	11 787	MK	1 221 058	ML
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM	8 594 776	MN	50 574 720	MO
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	981 020	MU
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF
	TOTAL III	IY		NG	8 606 563	NH	52 783 518	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		OU		M7		OW
	Autres participations	IO		OX		OY	427 619	OZ
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C	7 749	2D
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	1 688 593	2F	11 702 871	2G
	TOTAL IV	I3		NJ	1 688 593	NK	12 138 240	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	15 602 787	OL	90 259 772	OM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

ac/33

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP **N° 2055 2022**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev France — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial		RE	94 518	RF		RI		RJ	94 518	
Autres immobilisations incorporelles		PE	14 794 677	PF	4 880 035	PG	4 981 557	PH	14 693 155	
TOTAL I		RK	14 889 195	RM	4 880 035	RN	4 981 557	RO	14 787 673	
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	211 429	QA	125 290	QB	11 601	QC	325 118	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	28 978 550	QE	9 790 191	QF	8 592 524	QG	30 176 217	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	653 191	QM	120 379	QN		QO	773 571	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II		QU	29 843 170	QV	10 035 862	QW	8 604 125	QX	31 274 907	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	44 732 366	OP	14 915 898	OQ	13 585 683	OR	46 062 581	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AB-Inbev France — Néant : [ ] *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	1J		1K		1L		1M	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B	50 000	4C	50 000	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	759 530	4F	20 203	4G	100 345	4H	679 388
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	920 000	4Y	92 000	4Z	81 000	5A	931 000
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C	109 411	5D		5E	109 411
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5Y	1 490 741	5W	557 698	5X	974 372	5Y	1 074 066
	TOTAL II	5Z	3 170 271	TY	829 312	TW	1 205 718	TX	2 793 865
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations – corporelles	6E	377 043	6F		6G		6H	377 043
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U	75 373	9V	76 875	9W		9X	152 248
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	O6	13 147 139	O7	52 162	O8	1 702 359	O9	11 496 942
	Sur stocks et en cours	6N	1 761 463	6P	168 905	6R	742 286	6S	1 188 082
	Sur comptes clients	6T	4 094 329	6U	566	6V	1 105 192	6W	2 989 703
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	19 455 348	TY	298 509	TZ	3 549 838	UA	16 204 019
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	22 625 619	UB	1 127 822	UC	4 755 556	UD	18 997 885
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	883 675	UF	3 053 196		
	Dont dotations et reprises – financières			UG	129 037	UH	1 702 359		
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ	115 109	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — I0

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB-Inbev France — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	11 532 197	UR	11 532 197	US	
	Autres immobilisations financières	UT	170 674	UV	170 674	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	131 287		131 287		
	Autres créances clients	UX	86 500 052		86 500 052		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * U0)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	122 962		5 352		117 610
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	893 047		893 047		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	14 369 464		14 369 464		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	32 708 022		32 708 022		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	73 784 918		73 784 918		
	Charges constatées d'avance	VS	1 168 258		1 168 258		
	TOTAUX	VT	221 380 885	VU	221 263 275	VV	117 610
RENVOIS (1)	Montant des prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7V				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	616 820	131 220	485 599	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	110 914 541	110 914 541		
Personnel et comptes rattachés		8C	5 791 961	5 791 961		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	4 466 997	4 466 997		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	540 574	540 574		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	9 062 856	9 062 856		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	22 978 792	22 978 792		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	2 348 387	2 348 387		
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	58 077 514	58 077 514		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	190 456	190 456		
TOTAUX		VY	214 988 901	VZ 214 503 302	485 599	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	YL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Group

43/83

PRODUITS A RECEVOIR : (PCG, art. 833-14/3)

POSTES	MONTANTS
Interets courus sur prets	
PRETS	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Factures a etablir	1 835 073
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	**1 835 073**
R.R.R a obtenir et autres avoirs a recevoir	30 973 817
Etat - produits a recevoir	
Divers produits a recevoir	
AUTRES CREANCES	**30 973 817**
CREANCES	**32 808 890**
Interets courus sur autres valeurs mobilieres	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DIVERS	
PRODUITS A RECEVOIR	**32 808 890**

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE : (PCG, art. 833-10 et 833-13/3)

POSTES	MONTANTS
Achats	
Services exterieurs	25 168
Autres services exterieurs	1 143 091
Impots et taxes	
Autres charges de gestion	
EXPLOITATION	**1 168 259**
FINANCIER	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**1 168 259**

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL : (PCG, art. 833-11/1)

Differentes categories de titres	Nombre de titres						
	A l'ouverture de l'exercice	Crees pendant l'exercice	Rembourses pendant l'exercice	Annulées pendant l'exercice	A la cloture de l'exercice	Capital social	Valeur nominale
ACTIONS ORDINAIRES ENTIEREMENT LIBEREES	380 000				380 000	3 800 000	10,00
ACTIONS AMORTIES							
ACTIONS A DIVIDENDE PRIORITAIRE							
ACTIONS PREFERENTIELLES							
TOTAL	380 000				380 000	3 800 000	10,00

Informations sur l'actionnariat

- INBEV BELGIUM, sise Boulevard Industriel 21 1070 BRUXELLES, posséde 100,00 % des titres d'AB-INBEV FRANCE.

INBEV BELGIUM fait partie du groupe ANHEUSER BUSH INBEV, dont le siège social est situé au 1 Grand Place à BRUXELLES 1000.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES : (PCG, art. 833-11/4)

Rubriques	Montant au début de l'exercice	Affectation du résultat	Dividendes distribues	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées et subventions d'investissements	Montant à la fin de l'exercice
Capital social	3 800 000					3 800 000
Primes d'emission, fusion, d'apport	174 660					174 660
Ecarts de réévaluation	0					0
Réserve légale	1 520 000					1 520 000
Réserves statutaires	0					0
Réserves réglementées	0					0
Autres réserves	1 525 612					1 525 612
Report à nouveau	19 971 280	9 097 549				29 068 829
Résultat de l'exercice	9 097 549	-9 097 549		10 624 147		10 624 147
Subventions d'investissements	0					0
Provisions réglementées	0					0
TOTAL	**36 089 101**	**0**	**0**	**10 624 147**	**0**	**46 713 248**

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS : (PCG, art. 833-12/1)

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises utilisées	Diminutions Reprises non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Litige prud'hommal	0	50 000	50 000		0
Provisions pour litiges	**0**	**50 000**	**50 000**	**0**	**0**
Cautions emprunteurs	759 530	20 204		100 345	679 389
Provisions pour garanties donnees	**759 530**	**20 204**	**0**	**100 345**	**679 389**
Retraite	920 000	92 000		81 000	931 000
Provisions pour pensions	**920 000**	**92 000**	**0**	**81 000**	**931 000**
Impôt société contrôle fiscal		109 411			109 411
Provisions pour impôts	**920 000**	**109 411**	**0**	**0**	**109 411**
Restructuration	1 490 741	552 000	974 373		1 068 368
Tva contrôle fiscal	0	5 698			5 698
Autres provisions pour risques et charges	**1 490 741**	**557 698**	**974 373**	**0**	**1 074 066**
TOTAL II	**3 170 271**	**829 313**	**1 024 373**	**181 345**	**2 793 866**
Immobilisations corporelles	377 043				377 043
Titres de participation	75 373	76 875			152 248
Autres immobilisations financières : Prets	13 147 139	52 162	1 219 530	482 829	11 496 942
Stocks	1 761 463	168 905		742 286	1 188 082
Comptes clients	4 094 330	567		1 105 193	2 989 704
TOTAL III	**19 455 348**	**298 509**	**1 219 530**	**2 330 308**	**16 204 019**
TOTAL (I+II+III)	**22 625 619**	**1 127 822**	**2 243 903**	**2 511 653**	**18 997 885**

CHARGES A PAYER : (PCG, art. 833-14/3)

POSTES	MONTANTS
Interets courus sur emprunts	
Interets courus sur banques	
Interets courus sur concours bancaires courants	
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	
Interets courus sur fonds de participation	13 443
Interets courus sur emprunts groupe	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	**13 443**
Fournisseurs factures non parvenues	68 822 577
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	**68 822 577**
Dettes provisionnees conges payes	2 207 457
Personnel : autres charges a payer	3 535 038
organismes sociaux charges a payer	3 490 499
Etat : charges a payer	113 876
DETTES FISCALES ET SOCIALES	**9 346 870**
Fournisseurs d'immobilisations factures non parvenues	2 348 387
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	**2 348 387**
R.R.R. a accorder et avoirs a etablir	12 126 679
Diverses charges a payer	21 103 216
AUTRES DETTES	**33 229 895**
CHARGES A PAYER	**113 761 172**

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE : (PCG, art. 833-10 et 833-13/3

POSTES	MONTANTS
Ventes de marchandises	190 457
EXPLOITATION	190 457
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**190 457**

4 - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires

Transferts de charges d'exploitation

Charges et produits exceptionnels

Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

Indication des accroissements et des allégements de la dette future d'impôt

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES : (PCG, art. 833-14/1)

	FRANCE	EXPORT ET INTRACOM	TOTAL
Bieres et boissons rafraichissantes	741 004 955	3 326 269	744 331 224
Articles publicitaires	4 224 967		4 224 967
Boni sur emballages	676 266		676 266
VENTES DE MARCHANDISES	**745 906 188**	**3 326 269**	**749 232 457**
Activites annexes			
PRODUCTION VENDUE DE BIENS			
Prestations de services	786 887	5 770 560	6 557 447
Produits des locations	133 044		133 044
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	**919 931**	**5 770 560**	**6 690 491**
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**746 826 119**	**9 096 829**	**755 922 948**

TRANSFERTS DE CHARGES : (PCG, art. 833-14/3)

POSTES	MONTANTS
Avantages en nature	499 414
EXPLOITATION	**499 414**

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS :
(PCG, art. 833-14/3)

	Charges	Produits	Produits - charges
Penalites et amendes	5 893		-5 893
Penalites retard de livraisons	6 067 382		-6 067 382
OPERATIONS DE GESTION	**6 073 275**	**0**	**-6 073 275**
Cessions d'elements d'actifs incorporels & corporels	328 325	710 674	382 349
Cessions d'elements d'actifs financiers			0
OPERATIONS EN CAPITAL	**328 325**	**710 674**	**382 349**
Impôt société contrôle fiscal	109 411		-109 411
Tva contrôle fiscal	5 698		-5 698
AMORTISSEMENTS PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	**115 109**	**0**	**-115 109**
TOTAL	**6 516 709**	**710 674**	**-5 806 035**

VENTILATION DE L'IMPOT ENTRE RESULTAT COURANT ET EXCEPTIONNEL : (PCG, art. 833-15)

Taux moyen de l'impot : 28,215212%

Libelle	Resultat comptable avant impôt	Réintegrations +	Déductions -	Compensation	Deficits	Résultat Fiscal	Charge d'impot	Resultat net après impôt
Resultat courant court terme	20 272 265	1 279 577	-2 761 194	-5 650 135		12 940 513	3 651 193	16 621 072
Resultat courant long terme	76 875	76 875				153 750	43 381	33 494
Resultat courant	**20 349 140**	**1 356 452**	**-2 761 194**	**-5 850 135**	**0**	**13 094 263**	**3 694 574**	**16 654 566**
Resultat exceptionnel court terme	-5 806 035	115 565		5 690 470		0	0	-5 806 035
Resultat exceptionnel long terme						0	0	0
Resultat exceptionnel	**-5 806 035**	**115 565**	**0**	**5 690 470**	**0**	**0**	**0**	**-5 806 035**
Participation des salaries	**-224 385**	**224 385**	**-159 665**	**159 665**		**0**	0	**-224 385**
Total court terme	14 241 845	1 619 527	-2 920 859	0	0	12 940 513	3 651 193	10 590 652
Total long terme	76 875	76 875	0	0	0	153 750	43 381	33 494
Benefice ou perte	**14 318 720**	**1 696 402**	**-2 920 859**	**0**	**0**	**13 094 263**	**3 694 574**	**10 624 146**

VARIATION DES IMPOTS DIFFERES OU LATENTS : (PCG, art. 833-15)

NATURE	DEBUT EXERCICE		AUTRES		VARIATIONS		FIN EXERCICE		VARIATIONS NETTES	VARIATIONS NETTES
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DECALAGES FISCALO-COMPTABLES										
1 Provisions reglementees										
11 Provisions a reintegrer ulterieurement										
provision pour hausse des prix										
12 Provisions a reintegrer eventuellement										
provision pour fluctuation des cours										
13 Provisions liberees sous condition d'emploi										
provision pour investissement										
14 Amortissements derogatoires										
2 Subventions d'investissement										
3 Charges non deductibles temporairement										
31 A deduire l'annee suivante										
participation des salaries	159 665	0			224 385	159 665	224 385		64 720	
organic	841 000	0			942 000	841 000	942 000		101 000	
provision perte de change	0	0								
32 A deduire ulterieurement	0	0								
amortissements fonds de commerce	94 518	0					94 518			
provision retraite	920 000	0			92 000	81 000	931 000		11 000	
provision restructuration	1 425 415	0				357 047	1 068 368		(357 047)	
depreciation immo corporelles	377 043	0					377 043			
depreciation prêts	385 522	0				69 102	316 420		(69 102)	
depreciation produits financiers courus sur prêts	47 440	0				3 345	44 095		(3 345)	
depreciation stocks	0	0								
depreciation clients	3 985 489	0				1 105 192	2 880 297		(1 105 192)	
4 Produits non taxables temporairement	0									
plus-values nettes a court terme										
plus-values de fusion										
plus-values a long terme differees										
5 Charges deduites (ou produits imposes) fiscalement et non encore comptabilisees	0									
Charges differees et etalees	0									
Quote-part de perte dans des societes fiscalement transparentes	0									
ecarts de conversion actif										
TOTAL	8 236 092	0	0	0	1 258 385	2 616 351	6 878 126		(1 357 966)	
II. DEFICITS REPORTABLES FISCALEMENT										
1 Deficits reportables fiscalement										
2 Moins-values a long terme										
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

5 - AUTRES COMPLEMENTS D'INFORMATION

Consolidation

Liste des filiales et des participations

Information concernant les parties liées

Ventilation par catégorie de l'effectif moyen

Ventilation par catégorie des rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Engagements financiers

Consolidation

- Les comptes d'AB-INBEV FRANCE sont consolidés par le Groupe AB-INBEV dont la société mère est :

S.A AB-INBEV
Grand' Place 1
1000 BRUXELLES
Belgique

Ceux-ci sont établis en conformité avec les principes édictés par la 7ème directive européenne. En conséquence, la SAS AB-INBEV FRANCE ne publie pas de comptes consolidés en France.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS : (PCG, art. 841-6)

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Siège social	Capital social	Capitaux propres avant affectation du resultat	Quote-part du capital detenue en %	Resultat du dernier exercice clos	Valeur brute comptable des titres	Valeur nette comptable des titres	Valeur brute des prets et avances consentis	Valeur nette des prets et avances consentis	Chiffre d'affaires HT	Date de cloture de l'exercice
A. Renseignements detailles sur chaque titre dont la valeur brute > 1% du capital de la societe astreinte a la publication											
1. Filiales (detenues à + de 50%)											
TOTAL					0	0	0	0	0	0	
2. Participations (detenues entre 10 et 50%)											
SAS Sofabo	Lavilledieu	200 000	609 887	34,00%	9 790	427 619	275 371			3 253 366	31/12/2020
TOTAL					9 790	427 619	275 371	0	0	3 253 366	
B. Renseignements globaux sur les autres titres dont la valeur brute <= 1% du capital de la societe astreinte a la publication											
Filiales francaises (ensemble)						0	0	0	0	0	
Filiales etrangeres (ensemble)											
Participations dans les societes francaises (ensemble)											
Participations dans les societes etrangeres (ensemble)											

INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTIES LIEES (PCG, art. 833-16)

Parties liées	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions conclues avec la partie liée	Autres informations

NB : Les transactions présentant une importance significative ont été conclues à des conditions normales de marché

VENTILATION PAR CATEGORIE DE L'EFFECTIF MOYEN (PCG, art. 833-19)

CATEGORIE	NOMBRE
Cadres	92,70
Agents de maitrise et techniciens	142,65
Employes	2,00
Personnel salarie	237,35
Cadres	11,00
Agents de maitrise et techniciens	
Employes	
Personnel mis a disposition de l'entreprise	11,00

VENTILATION PAR CATEGORIE DES REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION (PCG, art. 833-17)

CATEGORIE	MONTANTS
Jetons de presence	Neant
Organes de direction	

ENGAGEMENTS : (PCG, art. 833-18)

Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Entreprises et parties liées	Banques	Tiers
Effets escomptes non echus	0						
Cautions sur prets clients	1 550 698					1 550 698	
ENGAGEMENTS DONNES	**1 550 698**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1 550 698**	**0**
Cautions sur prets clients	89 763						89 763
Garantie à première demande sur nantissement de fonds de commerce jusqu'au 31/12/2022	9 681 912						9 681 912
Exclusivité d'exploitation de droits de propriété intellectuelle : durée 15ans à compter du 31/12/2010	0						4 ans
Engagements de maintien et de développement de volumes de bières : durée 8ans à compter du 01/01/2015	0						1 an
ENGAGEMENTS RECUS	**9 771 675**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**9 771 675**
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	**0**						